

FORMATION CONTINUE UCL

Co-organisée avec l'USL

ANNEE 2016

CERTIFICAT EN PRATIQUES INSTITUTIONNELLES

REPERES POUR TRAVAILLER DANS LES INSTITUTIONS A PARTIR DE LA PSYCHOTHERAPIE INSTITUTIONNELLE

Une formation pour :

- Penser le travail en équipe dans les domaines de la santé mentale, de l'éducation, de l'aide aux personnes.
- Modifier les rapports professionnels/usagers en interrogeant l'institution.
- Installer une pratique de soin visant à l'émancipation/l'autonomisation des utilisateurs.
- Nous aider à penser nos pratiques dans le secteur de l'aide aux personnes dans ses dimensions cliniques mais aussi sociales et éducatives.



CERTIFICAT UNIVERSITAIRE

Choisir un métier dans le champ de l'aide aux personnes, c'est se confronter à la souffrance des utilisateurs des institutions. Nous y sommes bien préparés par nos études même si des post-formations sont souvent nécessaires. Par contre, nous sommes très peu formés pour travailler avec des collègues, ce qui va s'avérer souvent beaucoup plus compliqué que prévu. Les résonances entre toutes ces souffrances peuvent produire des effets très destructeurs autant pour les utilisateurs que pour les intervenants.

Aujourd'hui, peut-être plus qu'hier, de nombreux professionnels témoignent d'un vécu d'intenses souffrances liées au travail. Que ce soit dans le champ de la santé mentale, de l'aide à la jeunesse, dans le secteur de la prévention ou dans celui de l'action sociale, les plaintes abondent. Une très grande part des souffrances dans le travail se manifeste précisément dans les difficultés rencontrées en équipe ou dans les pratiques de réseau qui se multiplient. Comment dès lors, traiter à la fois les souffrances liées aux résonances avec les utilisateurs et celles qui se manifestent entre collègues, sans oublier les dysfonctionnements propres aux institutions ?

L'enjeu de cette formation est de donner des outils théoriques et concrets pour comprendre les logiques des pratiques institutionnelles et pour transformer les difficultés rencontrées au quotidien en travail collectif créateur autant pour les intervenants que pour les utilisateurs. Cela passe par le tissage dans l'institution de constructions de dispositifs formalisés articulés à un soin pour les ambiances et l'informel. Nous aborderons aussi la spécificité des pratiques de réseaux.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Donner une plus grande consistance aux pratiques collectives en relançant les processus institutionnels et d'institutionnalisation nécessaires à toutes les avancées qui permettent à un être humain de devenir sujet et acteur de son histoire tout en facilitant sa relation aux autres.
- Rendre la théorie accessible à tous les professionnels quelle que soit leur formation de départ.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux :

- Psychiatres
- Psychologues
- Infirmiers
- Assistants sociaux
- Éducateurs
- Socio-thérapeutes
- Criminologues
- Professionnels de l'action sociale
- Gestionnaires d'institution
- ...
- Ou toute personne impliquée professionnellement dans le secteur de la santé mentale, de l'éducation, de l'aide aux personnes ou ayant une pratique en institution.

EVALUATION

Elle porte sur un travail personnel de fin de formation, basé sur l'analyse de sa pratique professionnelle et qui sera construit au fur et à mesure de la formation.

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants auront acquis :

- Une réflexion sur leur façon d'entrer de manière plus pertinente en relation avec les utilisateurs et avec les autres intervenants,
- une capacité d'analyse sur leur façon d'accueillir les demandes des bénéficiaires,
- des outils permettant d'organiser le travail en équipe à partir de ces demandes et autour des bénéficiaires,
- des modes d'action visant à l'autonomisation,
- des grilles de lecture pour analyser l'impact de l'institution sur l'évolution des pratiques

PEDAGOGIE

L'approche pédagogique est centrée sur le développement professionnel et articule les apports théoriques avec les travaux pratiques de groupe et l'intégration personnelle via le travail de fin de formation. L'acquisition théorique sera aussi mise à l'épreuve des expériences professionnelles.

La formation sera un lieu de rencontres et d'échanges entre professionnels de la santé mentale, de l'éducation et de l'aide aux personnes.

Un programme complet sous la responsabilité académique des Professeurs Ph. de

Timary, J. De Munck et M. Garcia

Comité scientifique : Professeurs A. Seghers, J.P. Roussaux, Th. Périlleux

Formateurs responsables : Dr Ch. Burquel et D. Robin

Formateur associé : F. Dhooghe

Président de l'association culturelle : P. Smet

ATOUTS DU PROGRAMME

Le programme fait interagir des enseignants belges ou étrangers, **des professeurs d'université, des acteurs de terrain** qui, dans le domaine de l'aide aux personnes sont des experts reconnus, ce qui garantit la rigueur de leur approche.

Le programme est construit autour de quatre journées d'études publiques intégrant des temps suffisamment longs d'exposés des orateurs choisis (pour qu'ils puissent suffisamment développer leur pensée) et un temps aussi suffisamment conséquent avec les participants et des discutants pour favoriser les échanges autant cliniques que théoriques.

À partir des apports de ces journées et de ceux des formateurs, sont organisées six journées de travail avec le groupe en formation auxquels seront associés, suivant les thématiques, des intervenants extérieurs.

L'ensemble de ces échanges devrait logiquement conduire à l'écriture d'un mémoire correspondant formellement aux normes académiques mais avec une liberté de ton et de choix des sujets qui devraient permettre à chacun de rester au plus près des sujets qui lui tiennent à cœur et correspondent en même temps à sa pratique institutionnelle. Ce travail d'écriture est totalement complémentaire aux programmes des différentes journées dans la mesure où il permet d'approfondir la réflexion sur l'un ou l'autre point tout en accédant, grâce à l'écriture, à une manière de penser différente.

Deux journées supplémentaires seront consacrées à un travail collectif sur les sujets de mémoires, les questions méthodologiques, l'enrichissement mutuel, etc. Et chaque travail d'écriture sera accompagné plus individuellement par un ou deux promoteurs.

PROGRAMME POUR 2016

- **Les futurs participants sont invités à la journée institutionnelle du 13/11/2015.**
- **Les séances auront lieu les vendredis 22/01/2016, 19/02/2016, 18/03/2016, 15/04/2016, 20/05/2016, 17/06/2016, 16/09/2016, 21/10/2016, 18/11/2016 et 16/12/2016 de 9h30 à 16h30.**
- **Restent à prévoir les deux journées de travail collectives autour des mémoires.**
- **Les invités pressentis pour travailler avec le groupe en formation : Philippe de Timary, Jean De Munck, Mauricio Garcia, Johan De Groef, Francis Turines, Jacques Roisin, ...**
- **Juin 2017 : Soutenance des mémoires.**

THEMATIQUES ABORDEES :

Qu'est-ce qu'une institution ? Qu'est-ce qu'une équipe ? Qu'est-ce qu'un réseau ? Groupes et collectifs. Le mandat social. Le projet institutionnel. Le partage des tâches : statuts, fonctions et rôle. La question de la hiérarchie : horizontalité et verticalité. L'humanisation intersubjective et collective, la « fonction soignante », la « fonction éducative », etc. La question du partage des savoirs. La « fonction club ». Secret professionnel et secret professionnel partagé. La base du travail en équipe ou en réseau : l'institution comme base de sécurité qui enrichit la sécurité de base de chacun des intervenants. Les interdits fondamentaux. Le formel : dispositifs, règles et cadre. L'informel : interstices et vie quotidienne. La question de l'évaluation : travail visible et invisible. Effets, repérages et perlaborations des dynamiques transféro-contretransférentielles et des résonances. Ritualisations et officialisations. Quand l'institution devient aliénante, la question de l'analyse institutionnelle. L'institution et ses traumas. L'accueil des affects et des vécus corporels.

LE CERTIFICAT UNIVERSITAIRE

Les participants qui suivent l'ensemble des conférences, des ateliers d'intégration et qui réussissent l'épreuve d'évaluation (travail personnel de fin de formation) obtiennent un certificat d'université de **10 crédits**.

Les crédits obtenus peuvent être valorisés dans la poursuite d'une formation académique pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite.

La participation au programme sans l'épreuve d'évaluation donne lieu à la délivrance d'une attestation de fréquentation.

EN PRATIQUE :

• INSCRIPTIONS :

Les candidats sont invités à s'inscrire via l'adresse mail : secretariat@ssmlemeridien.be

Ils devront joindre une **lettre de motivation et leur parcours de formation**.

Afin de garantir la cohérence du programme et la qualité pédagogique, le nombre de participants est limité.

• CONDITIONS D'ADMISSION :

L'ensemble de la formation (conférences et ateliers d'intégration) est destiné à un public porteur d'un diplôme de l'enseignement universitaire et de l'enseignement supérieur de type long ou court admis sur dossier d'admission (lettre de motivation et parcours de formation).

• CALENDRIER :

La formation aura lieu les **vendredis 22/01/2016, 19/02/2016, 18/03/2016, 15/04/2016, 20/05/2016, 17/06/2016, 16/09/2016, 21/10/2016, 18/11/2016 et 16/12/2016 de 9h30 à 16h30**.

Le calendrier est susceptible d'être modifié, un mail sera envoyé à chaque participant.

• LIEU DE FORMATION : SSM Le Méridien – rue du Méridien, 68 – 1210 Bruxelles

• DROITS D'INSCRIPTION :

Les droits d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **1100 euros**.

Le prix comprend la carte d'étudiant, les activités de formation, la documentation, l'accès aux infrastructures et bibliothèques de l'université.

Date limite des inscriptions : le 30/11/2015.

• EN SAVOIR PLUS :

Dr Charles Burquel : 0485 49 17 77, Didier Robin : 0479 29 48 84

Secrétariat du Méridien : 02/218 56 08 – Mmes Cl. Jamar et A. Plaza

Courriel : secretariat@ssmlemeridien.be

Site internet : www.gpim.be/